

Enseignement supérieur : l'anglais à toutes les sauces ?

Brigitte GERARD

23/01/2020



Dernièrement, le gouvernement flamand a déposé un avant-projet de décret visant à porter le nombre de cours donnés en anglais dans l'enseignement supérieur à 50% maximum pour le baccalauréat. Cela ne manque pas d'en inquiéter certains, qui dénoncent une soumission à l'anglais. La tendance est en effet à une anglicisation de l'enseignement supérieur et la Fédération Wallonie-Bruxelles n'y échappe pas. Le décret Paysage prévoit que des activités peuvent être dispensées dans d'autres langues que le français, en ne dépassant pas un quart des crédits au niveau du baccalauréat. L'université Saint-Louis a cependant obtenu l'autorisation d'ouvrir un premier bachelier exclusivement en anglais dès la prochaine rentrée.

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, **entrées libres** interroge une personnalité, du monde scolaire ou non.

Et vous, qu'en dites-vous ?



Philippe HILIGSMANN, professeur à l'UCLouvain, spécialiste de l'apprentissage des langues

“ La volonté de l'enseignement supérieur d'organiser toujours plus de formations en anglais est une tendance générale, dont l'objectif principal est d'attirer des étudiants internationaux. En Belgique francophone, la possibilité existe, mais nous ne l'activons pas nécessairement. Pour certaines filières, comme les masters en sciences et technologies, où pratiquement toute la littérature internationale est en anglais, il est toutefois naturel de passer à davantage d'activités d'enseignement en anglais. Deux problèmes se posent : d'une part, malgré l'importance de l'anglais au niveau de la littérature scientifique et des contacts internationaux, une série de diplômés de ces filières devront pratiquer en Belgique. Il faut donc avoir un minimum de capacités pour pouvoir fonctionner dans la région dont on est originaire. Le français doit rester un véhicule important de la culture francophone et proposer des formations en français reste le rôle d'une

université telle que l'UCLouvain. D'autre part, les enseignants doivent être capables de donner ces cours en anglais et il y a parfois un souci de qualité de la langue. D'après plusieurs études, réalisées notamment aux Pays-Bas, le niveau d'anglais général ne permet pas de donner des cours de même qualité que s'ils sont donnés dans la langue maternelle. Du côté des universités, notamment à l'UCLouvain, on s'assure de la qualité de l'anglais des nouveaux recrutés au niveau académique. S'ils n'ont pas le niveau attendu, ils peuvent suivre des cours pour s'améliorer et, à terme, donner des cours de leur discipline en anglais ou dans une autre langue que le français.

Aujourd'hui, on ne peut plus imaginer qu'un diplômé universitaire, quelle que soit la filière, ne maîtrise pas un minimum l'anglais et la compréhension à l'écrit d'articles et ouvrages scientifiques rédigés dans cette langue. Le rôle de l'enseignement supérieur, en particulier des universités, est de préparer les étudiants à la lecture de textes scientifiques, mais aussi de les préparer à l'insertion socio-professionnelle et à autre chose que la langue usuelle telle qu'on peut l'apprendre dans le secondaire. Si on propose plus de cours d'anglais, il faut qu'ils viennent en soutien

de cours de matières assurés en anglais. C'est ce qu'on appelle le CLIL, « Content and Language Integrated Learning », qui fait référence à une méthode pédagogique dans laquelle on travaille à la fois sur les éléments linguistiques mais aussi de contenu. Le système d'immersion qu'on a du côté francophone, dans le secondaire, pourrait à cet égard être implémenté au niveau du supérieur et être un peu plus généralisé.

Il est par ailleurs évident que l'enseignement supérieur a aussi un rôle à jouer par rapport à la première langue nationale, le néerlandais. D'autant plus qu'une série de filières en requièrent une maîtrise assez importante. Par exemple, en droit, une bonne partie de la littérature scientifique, dont la jurisprudence, est rédigée en néerlandais. Il en va de même pour l'histoire ou l'histoire belge. L'anglais n'est pas la panacée. Une de mes anciennes étudiantes a fait une étude sur les offres d'emploi publiées dans le domaine de l'informatique et de l'ingénierie, en s'intéressant aux langues qui étaient exigées. L'hypothèse de base était qu'uniquement l'anglais serait demandé. Or, ce n'était pas le cas. Dans une série d'offres d'emploi, le néerlandais était aussi spécifié. L'étudiante a demandé aux entreprises quelles en étaient les raisons. Réponse : le contact avec le client. » ■